



SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE

Rapport d'Activité

2019

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SOTUGAR	2
Composition du Conseil d'Administration	3
Chiffres clés de la SOTUGAR	4
Activité des fonds de garantie	10
Activité de la SOTUGAR	34

FICHE SIGNALÉTIQUE

Raison sociale	Société Tunisienne de Garantie
Forme juridique	Société Anonyme de droit commun
Nationalité	Société tunisienne
Téléphone	+216 71 752 610
Fax	+216 71 752 890
Adresse	34, Rue Hédi Karray Centre Urbain Nord El Menzah IV 1004 Tunis
Site Web	www.sotugar.com.tn
Email	sotugar@sotugar.com.tn
Date de création	15 mai 2003
Durée	99 ans
Identifiant unique	0836957 S
Matricule fiscale	836957/SA/M/000
Capital social	3.000.000 de dinars divisés en 30 000 actions d'un nominal de 100 dinars chacune
Année comptable	Du 01 janvier au 31 décembre de chaque année
Objet Social	Gestion du système de garantie des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises et des participations des sociétés d'investissement à capital risque dans leur capital ainsi que tout fonds ou mécanisme de garantie des crédits, des participations et autres financements.
Régime fiscal	Droit commun

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mr. Tahar BEN HATIRA

Représentant du Ministère des Finances
Président Directeur Général

Mme. Amel ZAOUI

Représentante du Ministère des Finances

Mr. Hédi YOUSSEF

Représentant du Ministère de l'Industrie et des PME

Mr. Skander EL GHARBI

Représentant de la Société Tunisienne de Banque (STB)

Mr. Jamel BEN CHAABANE

Représentant de la Banque Nationale Agricole (BNA)

Mr. Karim MBAREK

Représentant de la BH Bank (BH)

Mr. Nidham JAMMOUSSI

Représentant de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)

Mr. Hichem BJAOUI

Représentant de l'Amen Bank (AB)

Mr. Mohamed Ridha MEDINI

Représentant de la Banque de Tunisie (BT)

Mr. Labid ZAAFRAN

Représentant de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME)

Mr. Adel HAMDJ

Représentant de l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APBTEF)

Mr. Mourad BOUSLAMA

Représentante de l'Association Tunisienne des Investisseurs en Capital (ATIC)

Mr. Mohamed Néji HERGLI

Représentant de Financial Auditing and Consulting (FAC), Commissaire Aux Comptes

CHIFFRES CLES DE LA SOTUGAR

mDT

2018

2019

SOTUGAR

Total du bilan	797 682	877 767
Total des fonds propres	11 286	13 702
Résultat des activités ordinaires avant impôts	1 784	3 329
Résultat net de l'exercice	1 302	2 448

FONDS DE GARANTIE GERES

FONDS DE GARANTIE DES PME

Concours déclarés de l'année	85 235	104 192
Total du bilan	124 288	129 040
Ressources disponibles à la fin de l'année	101 544	107 658

FONDS NATIONAL DE GARANTIE

Concours déclarés de l'année	194 369	214 607
Total du bilan	514 144	574 155
Ressources disponibles à la fin de l'année	500 991	541 155

FONDS DE GARANTIE DES JEUNES CREATEURS

Concours déclarés de l'année	900	361
Total du bilan	4 410	4 591
Ressources disponibles à la fin de l'année	4 274	4 583

MECANISME DE GARANTIE "DHAMEN EXPRESS"

Concours déclarés de l'année	0	0
Total du bilan	33 746	35 726
Ressources disponibles à la fin de l'année	33 744	35 724

FONDS DE GARANTIE DES INDUSTRIES CULTURELLES

Concours déclarés de l'année	128	0
Total du bilan	694	543
Ressources disponibles à la fin de l'année	694	543

FONDS DE GARANTIE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Concours déclarés de l'année	0	0
Total du bilan	8 786	9 787
Ressources disponibles à la fin de l'année	8 786	9 787

FONDS DE GARANTIE DE RESTRUCTURATION FINANCIERE

Concours déclarés de l'année	2 800	2 316
Total du bilan	24 369	26 867
Ressources disponibles à la fin de l'année	23 527	26 597

LIGNE GARANTIE DU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

Concours déclarés de l'année	0	0
Total du bilan	1 995	2 215
Ressources disponibles à la fin de l'année	1 982	2 215

FGPME II

Concours déclarés de l'année	0	0
Total du bilan	16 778	18 082
Ressources disponibles à la fin de l'année	16 476	17 830

FGPME 75 -90

Concours déclarés de l'année	3 200	0
Total du bilan	22 725	24 099
Ressources disponibles à la fin de l'année	21 763	23 598

FONDS DE GARANTIE DES ACTIVITES TOURISTIQUES

Concours déclarés de l'année	0	0
Total du bilan	11 070	12 501
Ressources disponibles à la fin de l'année	10 926	12 270

FONDS DE GARANTIE HABITAT

Concours déclarés de l'année	0	0
Total du bilan	20 000	20 000
Ressources disponibles à la fin de l'année	20 000	20 000

MECANISME DE GARANTIE "FONDS D'APPUI ET DE RELANCE"

Concours déclarés de l'année	100	50 853
Total du bilan	0	264
Ressources disponibles à la fin de l'année	0	0

INTRODUCTION

L'amélioration de la croissance amorcée depuis 2017 a en 2019, enregistré son plus faible niveau depuis 2011. Elle s'est limitée à seulement 1% contre 2.5% en 2018 et 1.9% en 2017. la croissance économique a été affectée par la contraction de la production de la plupart des branches d'activités des industries manufacturières et la faiblesse des échanges commerciaux, des branches des Industries Mécaniques et Electriques ,des Industries du Textile et Habillement et Cuir, avec l'extérieur notamment avec la Zone Euro qui a connu à son tour un ralentissement de sa croissance économique en passant de 1.9% en 2018 à 1.2% en 2019.

L'activité des hydrocarbures a continué sa décroissance impactant les équilibres extérieurs et les finances publiques. En revanche, le secteur du tourisme réalise en 2019 une bonne performance sur la voie du redressement et le secteur des mines notamment le phosphate et dérivés a poursuit son léger redressement. Malgré une bonne récolte des céréales, le secteur agricole enregistre en 2019 une décélération de sa valeur ajoutée après une année exceptionnelle en 2018.

Par ailleurs, l'indice général de la production industrielle a accusé un repli de 3,1%, en 2019, contre -0,5% un an plus tôt. Cette évolution est due à la contraction de la production des industries manufacturières (-3,5%), ainsi qu'au fléchissement enregistré au niveau de l'extraction des produits énergétiques (-7,8%).

Les crédits à l'économie, ont connu un ralentissement en évoluant de 3.6% à la fin de 2019 après 8.9% une année auparavant expliqué notamment par la tendance baissière des crédits aux particuliers et aux professionnels et qui a touché pratiquement tous les secteurs d'activités et plus particulièrement le secteur industriel. Par terme, le ralentissement du rythme d'évolution a touché l'encours des crédits dans ses différents termes et trouve essentiellement son origine dans la nette décélération des crédits à court terme consentis aux professionnels.

La distribution des crédits aux professionnels et aux entreprises s'est quelque peu ressentie par les effets des mesures restrictives de l'institut d'émission visant notamment à maîtriser l'inflation par l'instauration depuis septembre 2018 d'un ratio « Crédits/Dépôts » ainsi que le relèvement du taux directeur de la Banque centrale de 100 points de base, en février 2019, le portant à 7,75%, la cinquième hausse en deux ans, pour un total de 350 points de base. La contraction du niveau des concours dispensés par les partenaires est la conséquence directe de la dégradation du climat des affaires et de la persistante instabilité politique qui ont impacté négativement l'activité économique, l'investissement et la demande de financement.

En dépit de la persistance des conditions peu propice à l'entrepreneuriat accompagnées par l'absence de visibilité quant à son devenir, en rapport avec le projet de fusion avec la BFPME « Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises » pour donner naissance à la BDR « Banque des Régions », La SOTUGAR, institution d'impact, poursuit pour la dix-septième année sa mission de facilitation d'accès aux financements pour les professionnels et les entreprises. Les attermolements ayant accompagné le projet de la BDR ont handicapé la société depuis 2017 dans ses projets de développement de ses activités et d'évolution de son organisation et de sa gouvernance soutenues par la Banque Mondiale depuis 2018. Des projets d'amélioration de l'offre de garantie, de modernisation du système d'information, de mise en place de communication institutionnelle, de renforcement des capacités et de gouvernance sont un peu freinés et ne peuvent être entrepris ou poursuivis et recevoir l'appui de bailleurs de fonds étrangers en l'absence de visibilité.

L'activité 2019 enregistre une amélioration puisque les concours déclarés se sont élevés à 372. MDT contre 286.8 MDT en 2018, soit une augmentation de 29.7%. Cette amélioration est due à l'activité pendant une année pleine du Fonds de Garantie d'Appui et de Relance "FGFAR" pour 51 MDT ainsi que le Fonds de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises "FGPME" et le Fonds National de Garantie "FNG" pour respectivement 104.2 MDT (+22.3%) et 214.6 MDT (+10.5%). L'activité du FNG a connu un rebond de l'activité de financement de l'artisanat et des petits métiers et les microcrédits contre un fléchissement de l'activité dans les secteurs des services et de l'agriculture.

Il est utile de signaler que le Fonds de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises est de plus en plus sollicité pour les projets d'extension ainsi que pour ceux qui sont installés dans les zones de développement régional. Ces projets qui ne dépassaient pas respectivement les 15% et 10% ont atteint au cours des cinq dernières années la proportion de 30%, il en est de même pour les financements en fonds propres qui ont vu leur part varier au cours des trois dernières années entre 25% et 30%.

La SOTUGAR a poursuivi ses interventions sous ces différentes formes au profit des partenaires financiers par le paiement de 10.8 MDT contre 5.6 MDT en 2018. Ces décaissements ont été effectués à divers titres ; avances sur indemnisations pour 4.3 MDT contre 1.8 MDT, intérêts de trésorerie 0.7 MDT contre 0.5 MDT, indemnisation des pertes finales 3.63 MDT contre 1.3 MDT et prises en charge des intérêts de rééchelonnement des crédits agricoles 2.2 MDT contre 1.9 MDT. Au 31 décembre 2019, le cumul des interventions des différents fonds et mécanismes ont atteint la somme 90.8 MDT contre 87.3 MD une année auparavant.

Au cours du premier trimestre et au moment de l'arrêté des comptes et de l'établissement de ce rapport, s'est déclenchée la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19. Les mesures de confinement et de restriction d'activité décidées par les autorités ont fortement secoué les marchés et les agents économiques. La SOTUGAR a maintenu un service minimum en faveur des ses partenaires en prenant les précautions sanitaires nécessaires ; travail à distance et avec effectif réduit, échange électronique des

dossiers de garantie, distanciation, port de masques et utilisation de gel hydro alcoolique. Par ailleurs, et dans le cadre des mesures exceptionnelles prises par la Banque Centrale de Tunisie en faveur notamment des professionnels et des entreprises par le report des échéances des crédits afin d'atténuer les effets économiques, la SOTUGAR a avisé tous ses partenaires du maintien de la garantie à la suite de ce report pour tout les concours Sotugarés. Participant à l'élan de solidarité la SOTUGAR à contribuer à hauteur de 0.5 MDT au fonds 18-18 destiné aux financements des actions de lutte contre la pandémie.

En mars 2020, les autorités ont pris des mesures fiscales et financières à l'adresse des entreprises et des professionnels impactés par la pandémie. Un mécanisme de garantie a été mis en place pour permettre aux relations résilientes des banques d'accéder à un financement exceptionnel et surmonter les effets économiques du confinement générale et de la baisse d'activité. L'année 2020 sera l'occasion notamment pour la préparation de la période d'après COVID par :

- La poursuite de la mise en place, avec l'appui de la Banque Mondiale, de la ligne de garantie Dhamen express qui constituera un outil relai du mécanisme conjoncturel mis à l'occasion de la pandémie, pour la garantie des financements de la reprise d'activité.
- Le lancement des produits destinés aux crédits des particuliers à l'habitat et des fonds propres au profit des start up.
- L'entame d'une réflexion sur la réorganisation des interventions des outils de la garantie, actuellement plus de 12 mécanismes, pour plus d'efficacités, à l'adresse des TPE-PME et des particuliers visant pour les entreprises et les professionnels les étapes de création-développement et restructuration et couvrant toutes les branches des activités économiques.
- L'amélioration de la communication à l'adresse de nos partenaires d'une manière plus fréquente pour consolider la connaissance et la compréhension des produits offerts ou à l'occasion du lancement des nouveaux produits de garantie.
- Le renforcement de l'organisation et de la gouvernance, le renouvellement - modernisation de ses infrastructures informatiques grâce au soutien de la Banque Mondiale.

Par la décision de mise en place d'un mécanisme ponctuel garantie pour prendre en charge, jusqu'à la fin de l'année 2020, plus de 1.000 MD de nouveaux crédits à dispenser par les banques aux entreprises et professionnels impactés par les effets de la pandémie du COVID-19. La SOTUGAR pourrait voir ses revenus au titre de la gestion des Fonds de garantie augmenter, en conséquence la société ne s'attend pas à un impact négatif de la crise COVID 19 sur ses activités et ses finances relatives à l'année prochaine.

Au terme du dix-septième exercice La SOTUGAR clôture l'année 2019 avec un résultat excédentaire de 2.4 MD contre 1.3 MD l'année précédente en progression de 92.3%. Le résultat réalisé porte les capitaux propres de la société à 13.7 MDT pour un capital social initial de 3 MDT. La nette progression des résultats enclenchée depuis 2015 résulte essentiellement de la hausse des commissions sur les produits de placement des fonds gérés pour un montant de 2.6 MDT contre 1.8 MDT en 2018. Les produits de placement des ressources disponibles de la société contribuent également à l'amélioration des résultats de la société à hauteur de 1.3 MDT contre 0.948 MDT une année auparavant. Quant à l'activité garantie elle a procuré des revenus à hauteur de 1.1 MDT contre 0.932 MDT en 2018 soit une amélioration de 20% environ.

À la suite de la stabilité enregistrée au niveau des charges d'exploitation en 2019, l'excédent brut d'exploitation de l'exercice a doublé par rapport à son niveau de l'exercice 2018 pour s'établir à 2.1 MDT contre 1MDT. L'exercice 2019 a supporté une charge d'impôt sur les sociétés de 0.9 MDT et des charges pour pénalité pour 0.1 MDT sans effets sur les résultats car couvertes par des provisions antérieures.

La synthèse de l'activité des différents fonds et mécanismes de garantie destinés à la PME dans l'industrie et les services connexes à l'industrie, au secteur de l'agriculture et de la pêche, aux petits métiers, aux professions libérales et à l'artisanat a fait apparaître en 2019 les principales réalisations et résultats ci-après :

ACTIVITE DES FONDS DE GARANTIE

I- FONDS DE GARANTIE DES PME :

I-1. Concours Garantis :

La SOTUGAR a reçu 170 déclarations au cours de l'année 2019 pour un montant de concours garantis de 104.2 MDT contre 198 déclarations pour un montant de 85.2 MDT en 2018, enregistrant ainsi une augmentation en montant de 22.2% et une baisse en nombre de 14.1%. Quant aux déclarations des concours débloqués, sous formes de crédits et de participations, au titre des concours garantis, la SOTUGAR a reçu 195 déclarations pour un montant total débloqué de 91.1 MDT contre 195 déclarations en 2018 pour un montant de 73.1 MDT, enregistrant ainsi une augmentation en montant de 24.6% et une stagnation en nombre.

Depuis la création du Fonds de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises en 2003, le cumul des crédits et des participations déclarés arrêtés au 31 décembre 2019 a atteint 4913 crédits et participations pour un montant global de concours garantis de 1434.7 MDT dont 4469 crédits et participations pour un montant de 1248.5 MDT ont bénéficié de l'accord final de garantie, soit 91% des concours garantis en nombre. Au 31 Décembre 2019, la SOTUGAR enregistre 444 opérations de financement non encore débloquées et bénéficiant de l'accord de principe d'un montant de 186.2 MDT. Au cours de l'année 2019, une opération d'assainissement du portefeuille garanti, identique à celle effectuée en 2016, a été engagée par l'envoi de lettres aux partenaires pour confirmer la validité des financements ayant bénéficié d'accords de principe datant des années antérieures à 2014. Cette opération a abouti à l'annulation de 1187 d'accord de principe pour des financements d'un montant global de 331.8 MDT.

Le cumul des contributions des bénéficiaires au titre des concours débloqués s'est élevé au 31 décembre 2019 à 31.4 MDT répartis entre 24.2 MDT au titre des crédits et 7.2 MDT au titre des financements en fonds propres des SICAR.

1) Répartition des concours garantis selon les types de partenaires :

La répartition des concours garantis et crédits débloqués selon le type de partenaires est ventilée comme suit :

TYPES DE PARTENAIRES	Concours garantis							MDT		Répartit°
	2018		2019		Variat° Mnt	Cumul		Cumul		
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt	Nbre	Mnt	
Banques	168	64.9	118	72.9	12.3%	4066	1157.5	3646	989.7	79.3%
Leasings	0	0.0	0	0.0	-	101	19.7	98	18.8	1.5%
Sicars	30	20.3	52	31.3	54.2%	746	257.5	725	240.0	19.2%
TOTAL	198	85.2	170	104.2	22.2%	4 913	1434.7	4469	1248.5	100.0%

2) Répartition des concours garantis selon les termes :

L'année 2019 a enregistré une augmentation des concours garantis de 22.2% et ce, suite à l'augmentation des concours sous forme de participations au taux de 54.2%, et les crédits à moyen terme de 48.7%. Cependant, les crédits à court terme et les crédits à long terme ont diminué respectivement de 25.8 % et de 27.6%.

Quant à la répartition du cumul des concours déclarés et acceptés à la garantie du Fonds arrêtés au 31 décembre 2019, les crédits à moyen terme ont représenté 52.0% du total des concours garantis, alors que les crédits à court terme, les crédits à long terme et les participations n'ont représenté respectivement que 7.9%, 22.1% et 17.9%.

MDT

TERMES	Concours garantis								Concours Annulés	
	2018		2019		Variat° Mnt	Cumul fin 2019		Répart°	Cumul fin 2019	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
Crédit à CT	71	12	34	8,9	-25,8%	806	113,5	7,9%	124	19,9
Crédit à LT	20	19,2	17	13,9	-27,6%	517	317,4	22,2%	79	60,1
Crédit à MT	77	33,7	67	50,1	48,7%	2 844	746,3	52,0%	943	238,5
Participations	30	20,3	52	31,3	54,2%	746	257,5	17,9%	41	13,3
TOTAL	198	85,2	170	104,2	22,2%	4 913	1 434,7	100%	1 187	331,8

3) Répartition des concours garantis selon les types de projets :

Le montant des concours garantis par le FGPME pour les projets de création a connu en 2019 une augmentation de 12.9% passant de 61.4 MDT à 69.3 MDT en 2019. Quant au nombre de déclarations, il est passé de 137 déclarations en 2018 à 105 en 2019. Les concours pour les projets d'extension ont enregistré une augmentation de 41.8% passant de 23.9 MDT en 2018 à 33.9 MDT en 2019. La part de ces concours a représenté 32.5% contre 28.1% en 2018.

MDT

TYPES DE PROJET	Concours garantis								Concours Annulés	
	2018		2019		Variat°	Cumul fin 2019		Répart°	Cumul fin 2019	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
Amorçages	0	0	5	1	-	5	1,0	0,1	0	0
Créations	137	61,3	105	69,3	12,9%	3 850	1096,0	76,4	1 052	292,6
Extensions	61	23,9	60	33,9	41,8%	1 058	337,7	23,5	135	39,2
TOTAL	198	85,2	170	104,2	22,2%	4 913	1434,7	100	1 187	331,8

4) Répartition sectorielle des concours garantis :

La répartition sectorielle des concours garantis au cours de l'année 2019 a été marquée par l'augmentation du montant des concours déclarés au profit du secteur des industries manufacturières de 25.2% et de la baisse du secteur des services de 17.2%. Les concours au profit des nouvelles technologies sous le régime du RITI/ RIICTIC régime d'incitation à la créativité et à l'innovation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, n'ont enregistré aucune déclaration pour la 7^{ème} année consécutive.

MDT

SECTEURS	Concours garantis								Concours Annulés	
	2018		2019		Variat°	Cumul fin 2019		Répart°	Cumul fin 2019	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
Industrie	177	79,4	145	99,4	25,2%	4 267	1 341,4	93,5%	976	302,8
RITI	0	0	0	0	-	24	3,6	0,2%	2	0,1
Service	21	5,8	25	4,8	-17,2%	622	89,7	6,3%	209	28,9
TOTAL	198	85,2	170	104,2	22,2%	4 913	1 434,7	100%	1 187	331,8

5) Répartition des concours garantis par branche d'activité :

La répartition des concours garantis par branche d'activité a fait apparaître en 2019 une augmentation des concours garantis au profit des industries Agro - Alimentaires, des Industries des Matériaux de Construction, des Industries Textiles et Habillement et Industries Mécaniques respectivement de 97.6%, 55.4%, 41.7% et 72.0% contre une baisse au niveau des Industries Chimiques de 29.3%, des Industries Diverses de 18.0% et des Services de 13.7%.

BRANCHES D'ACTIVITE	Concours garantis								MDT Concours Annulés	
	2018		2019		Variat°	Cumul fin 2019		Répart°	Cumul fin 2019	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
Ind Agro Alim	55	16,6	33	32,8	97,6%	1 473	427,8	29,8%	316	91,5
Ind Chimiques	24	16,7	16	11,8	-29,3%	424	182,3	12,7%	86	37,7
Ind Diverses	47	26,1	43	21,4	-18,0%	932	292,8	20,4%	205	54,5
Ind Mat Const et Verres	18	6,5	14	10,1	55,4%	443	164,1	11,4%	137	56,1
Ind T et Habillement	7	2,4	12	3,4	41,7%	495	82,3	5,8%	110	15,3
Indus Méc et Elect	27	11,8	28	20,3	72,0%	511	194,1	13,5%	125	48,1
Services	20	5,1	24	4,4	-13,7%	635	91,3	6,4%	208	28,6
TOTAL	198	85,2	170	104,2	22,2%	4 913	1 434,7	100%	1 187	331,8

6) Répartition régionale des concours garantis :

La répartition des concours garantis par région a fait apparaître en 2019 une augmentation des concours garantis dans le Nord Est , le Centre Est et le Centre Ouest respectivement de 28.5%, 51.2% et 75.9% contre une baisse dans la région du Sud Est de 64.9% et du Sud-Ouest de 42.8%.

Le cumul des concours garantis au 31 décembre 2019 est réparti entre les régions à hauteur de 36.4 % pour le Nord Est et 23.2 % pour le Centre Est, contre respectivement 15.9% et 12.7% pour les Nord-Ouest et Centre Ouest. Les concours n'ont pas dépassé les 6.7 % dans le Sud Est et 5.1% dans le Sud Ouest.

REGIONS	Concours garantis								MDT Concours Annulés	
	2018		2019		Variat°	Cumul fin 2019		Répart°	Cumul fin 2019	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
Centre Est	38	21,3	45	32,2	51,2%	994	332,8	23,2%	249	68,8
Centre Ouest	22	8,3	26	14,6	75,9%	685	183	12,7%	171	49,7
Nord Est	75	27,7	59	35,6	28,5%	1 913	521,5	36,4%	385	100,6
Nord Ouest	36	17	25	17,2	1,2%	686	227,7	15,9%	177	61,1
Sud Est	12	7,4	6	2,6	-64,9%	284	95,9	6,7%	97	32,9
Sud Ouest	15	3,5	9	2	-42,8%	351	73,8	5,1%	108	18,7
TOTAL	198	85,2	170	104,2	22,2%	4 913	1 434,7	100%	1 187	331,8

I-2. Débloqués sur Concours Garantis :

Le cumul des montants débloqués au titre des concours garantis s'est élevé au 31 décembre 2019 à 1248.5 MDT pour 4469 opérations de financement et 6220 déclarations au titre d'opérations de déblocage réalisées en une ou plusieurs tranches, enregistrant ainsi un taux de réalisation par rapport au total des concours garantis (déblocages/garantis) en montant

de 87%. La comparaison du rythme des concours garantis et des débloqués fait apparaître une augmentation de 7.8% pour les premiers et de 7.9% pour les seconds en comparaison avec le cumul au 31/12/2018.

1) Répartition des débloqués par terme :

La répartition par terme des financements débloqués fait apparaître une prédominance des crédits à moyen terme qui représentent 51.0% du total débloqué suivis par les crédits à long terme pour 21.8%. Cependant, les participations et les crédits à court terme n'ont représenté respectivement que 19.2% et 8% du total des montants débloqués. Le total débloqué en 2019 a enregistré une augmentation de 24.6% par rapport à l'année précédente passant ainsi de 73.1 en 2018 à 91.1 MDT en 2019.

Au cours de l'exercice 2019, la SOTUGAR a enregistré l'annulation de 9 opérations de financement ayant fait l'objet de 15 déclarations pour un montant de 1.5 MDT. Ces annulations, font suite soit au désistement des bénéficiaires, soit au non-paiement de la contribution des bénéficiaires afférente à ces financements.

MDT

TYPES DE CREDIT	Débloqués garantis							Débloqués Annulés		
	2018	2019	Variat°	Cumul débloqué fin 2019			Répart°	Cumul fin 2019		
	Mnt	Mnt		Mnt	Nbre Créd	Nbre Décl		Mnt	Nbre Créd	Nbre Décl
Crédit à CT	10,5	7,7	-26,7%	99,7	697	707	8,0%	0,3	3	6
Crédit à LT	14,8	13,3	-10,1%	272,3	465	809	21,8%	0,8	1	3
Crédit à MT	28,3	38,6	36,4%	636,5	2 582	3 687	51,0%	0,3	4	4
Participations	19,5	31,5	61,5%	240	725	1 017	19,2%	0,1	1	2
TOTAL	73,1	91,1	24,6%	1 248,5	4 469	6 220	100%	1,5	9	15

2) Répartition des débloqués par type de projet :

Le total des montants débloqués pour les créations a connu une augmentation de 19.6% et pour les extensions de 31.7%. Le cumul débloqué au 31 décembre 2019 est réparti entre 944.8 MDT pour les projets de création et 302.7 MDT pour les projets d'extension .

MDT

TYPES DE PROJET	Débloqués garantis							Débloqués Annulés		
	2018	2019	Variat°	Cumul débloqué fin 2019			Répart°	Cumul fin 2019		
	Mnt	Mnt		Mnt	Nbre Créd	Nbre Décl		Mnt	Nbre Créd	Nbre Décl
Amorçages	0	1	-	1	5	5	0,1%	0	0	0
Créations	50,1	59,8	19,6%	944,8	3 488	5 050	75,7%	1,3	7	13
Extensions	23	30,3	31,7%	302,7	976	1 165	24,2%	0,2	2	2
TOTAL	73,1	91,1	24,6%	1 248,5	4 469	6 220	100%	1,5	9	15

3) Répartition sectorielle des débloqués :

La répartition sectorielle des montants débloqués au 31 décembre 2019 fait apparaître une prédominance du secteur des Industries Manufacturières représentant 93.5% du total débloqué. Cependant, la part du secteur des Services ne représente que 6.2% du cumul débloqué, soit un montant de 77.8 MDT. Quant à l'augmentation enregistrée en 2019 dans les secteurs des Services et des Industries Manufacturières, elle est passée respectivement à 38.9% et à 23.9% .

SECTEURS	Déblocages garantis							Déblocages Annulés		
	2018	2019	Variat°	Cumul débloqué fin 2019			Répart°	Cumul fin 2019		
	Mnt	Mnt		Mnt	Nbre Créd	Nbre Décl		Mnt	Nbre Créd	Nbre Décl
Industrie	69,5	86,1	23,9%	1 167,1	3 888	5 444	93,5%	1,5	8	14
RITI	0	0	-	3,6	23	26	0,3%	0	0	0
Service	3,6	5	38,9%	77,8	558	750	6,2%	0	1	1
TOTAL	73,1	91,1	24,6%	1 248,5	4 469	6 220	100%	1,5	9	15

4) Répartition par branche d'activités des déblocages :

La répartition du cumul des montants débloqués selon les branches d'activités montre que les Industries Agro-Alimentaires occupent une part de 30%, suivi par les Industries Diverses avec une part de 20.2% et une part de 13.9% pour les Industries Mécaniques et Electriques, alors que les parts des autres branches ont varié entre 6.2% et 12.3% du total débloqué.

BRANCHES D'ACTIVITES	Déblocages garantis							Déblocages Annulés		
	2018	2019	Variat°	Cumul débloqué fin 2019			Répart°	Cumul fin 2019		
	Mnt	Mnt		Mnt	Nbre Créd	Nbre Décl		Mnt	Nbre Créd	Nbre Décl
Ind Agro Alim	12,4	28,1	126,6%	374,7	1 364	1 873	30,0%	0,1	3	7
Ind Chimiques	13,6	10,5	-22,8%	154,3	375	645	12,3%	1,3	4	6
Ind Diverses	17,5	20,9	20,1%	252,9	844	1 118	20,2%	-	-	-
Ind Mat Const et Verres	7,4	11,3	52,7%	137,3	383	583	11,0%	-	-	-
Ind T et Habillement	4,4	1,9	-56,8%	76,8	473	583	6,2%	0,1	1	1
Indus Méc et Elec	14,2	14,4	1,4%	173,2	460	653	13,9%	0	0	0
Services	3,6	4	11,1%	79,3	570	765	6,4%	0	1	1
TOTAL	73,1	91,1	24,6%	1 248,5	4 469	6 220	100%	1,5	9	15

5) Répartition Régionale des déblocages :

La répartition régionale du cumul des concours débloqués a fait ressortir que la région du Nord Est garde toujours une part importante dans le total des concours garantis avec 37.6% suivie par le Centre Est et le Nord Ouest avec respectivement des parts de 24% et 15.5%. Au titre de l'année 2019, les montants débloqués pour les régions pré-citées ont enregistré successivement une évolution de 32.8%, 18.5% et 25%.

REGIONS	Déblocages garantis							Déblocages Annulés		
	2018	2019	Variat°	Cumul fin 2019			Répart°	Cumul fin 2019		
	Mnt	Mnt		Mnt	Nbre Créd	Nbre Décl		Mnt	Nbre Créd	Nbre Décl
Centre Est	24,7	29,4	18,5%	299,8	914	1 213	24,0%	0	1	1
Centre Ouest	7	11,3	61,4%	149,9	605	843	12,0%	0	2	5
Nord Est	23,5	31,2	32,8%	469,8	1 773	2 423	37,6%	0,6	4	4
Nord Ouest	12	15	25,0%	194,2	634	944	15,5%	0,8	1	3
Sud Est	2,1	1,6	-23,8%	74,6	232	364	6,0%	0,1	1	2
Sud Ouest	3,8	2,5	-34,1%	60,2	311	433	4,8%	0	0	0
TOTAL	73,1	91,1	24,7%	1 248,5	4 469	6 220	100%	1,5	9	15

I-3. Engagements du Fonds de Garantie au 31 décembre 2019 :

Compte tenu des opérations d'assainissement du portefeuille garantie, effectué en 2016 et 2019, par l'annulation des autorisations accords de garantie antérieurs à 2014 signalées précédemment, les engagements du fonds de garantie se sont élevés au 31 décembre 2019 à 562.1 MDT contre un niveau d'engagement de 664.1 MDT une année auparavant. Les engagements de 562.1MDT arrêtés en 2019 sont répartis entre 430.7 MDT au titre de l'encours des crédits débloqués et des financements en fonds propres libérées d'un montant global de 1248.5 MDT et 131.4 MDT au titre des engagements de garantie pour des financements autorisés d'un montant de 186.2 MDT

RUBRIQUES	MDT			
	Concours Garantis	Encours et Impayés	Engagements 2019	Engagements 2018
Décaissements	1248.5	692.3	430.7	428.7
Crédits	1008.5	525.1	311.1	311.1
Participations	240.0	167.2	119.6	117.6
Autorisations	186.2		131.4	235.4
Crédits	168.7		119.1	215.9
Participations	17.5		12.3	19.5
TOTAL	1434.7	692.3	562.1	664.1

I-4. Intervention du fonds de Garantie au 31 décembre 2019 :

La SOTUGAR a reçu, en 2019, 78 demandes de mise en jeu de la garantie pour un montant de concours garantis de 22.2 MDT, un montant total impayé de 19.3 MDT et un montant concerné par l'intervention du FGPME de 14 MDT. Un montant de 7 MDT a été engagé en 2019 au titre des refinancements, des intérêts de trésorerie et d'indemnisation des pertes finales pour des montants respectifs de 4.3 MDT, 0.7 MDT et 1.4 MDT).

Depuis le démarrage du Fonds de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises et jusqu'au 31 décembre 2019, la SOTUGAR a reçu 464 demandes de mise en jeu de la garantie; toutes ces demandes se rapportent à des crédits pour un montant total impayé de 99 MDT et un montant total impayé concerné par l'intervention du Fonds de 71.4 MDT.

Jusqu'au 31 décembre 2019, un montant cumulé de 29.9 MDT a été débloqué au titre des refinancements et des intérêts de trésorerie pour des montants respectifs de 27.8 MDT et 2.1 MDT. Les indemnisations pour pertes finales ont totalisé au 31 Décembre 2019 un montant de 3.6 MDT. La répartition par année des données relatives aux interventions du fonds se présente comme suit :

Années	Financements			Quote-part du Fonds		Cumul des Interventions à fin 2019		
	Nbre de demandes	Montants Concours garantis	Mnt Impayés	Mnt Total concerné	Refinancement calculé au taux de 50%	Refinancement débloqué	Intérêts de trésorerie débloqués	Indemnisation ^o (y compris les sommes avancées)
2006	1	0.3	0.3	0.2	0.1	0.0	0.0	
2007	5	2.3	1.0	0.7	0.3	0.0	0.003	
2008	4	0.9	0.9	0.7	0.3	0,3	0.004	
2009	11	3.8	3.8	2.8	1.4	1,1	0.033	
2010	27	3.4	3.2	2.3	1.2	1,1	0.031	
2011	33	4.7	4.6	3.3	1.7	1,6	0.022	0.108
2012	27	6.3	6.1	4.5	2.2	1,4	0.112	0.225
2013	46	8.5	8.3	6.1	3.1	1,5	0.057	
2014	47	8.1	7.4	5.2	2.6	3,3	0.0	0.431
2015	51	13.4	11.7	8.2	4.1	1,1	0.2	0.445
2016	34	11.5	10.5	8.0	4.0	4,9	0.3	0.461
2017	52	15.7	13.1	9.0	4.5	5,4	0.1	
2018	48	10.3	8.8	6.4	3.2	1,8	0.5	0.500
2019	78	22.2	19.3	14	7.0	4,3	0.7	1.400
TOTAL	464	111,4	99,0	71,4	35.7	27.8	2.062	3.570

I-5. Ressources et emplois du Fonds de Garantie au 31/12/2019 :

Durant l'année 2019, les ressources du fonds de garantie, constituées des encaissements des contributions des bénéficiaires, des produits des placements et des récupérations des avances, se sont élevées à 8.1 MDT contre 7.9 MDT en 2018 enregistrant ainsi une augmentation de 2.5%. Les recettes enregistrées se répartissent entre 1.3 MDT au titre des contributions des bénéficiaires, 5.6 MDT au titre des produits de placement et 1.2 MDT au titre de la récupération des avances.

Le cumul des ressources, au 31 décembre 2019, s'élève à 139 MDT. Il se répartit entre 40 MDT de dotation initiale de l'Etat Tunisien, 14.9 MDT de don de l'Union Européenne, 55.5 MDT de produits de placement, 20.3 MDT de contribution des bénéficiaires et 8.3 MDT de récupération des avances. Les décaissements effectués au cours de l'année 2019, au titre des divers emplois du fonds, s'élèvent à 7.4 MDT contre 3.6 MDT en 2018 et se répartissent comme suit :

- Refinancement (Avances versées) : 4.3 MDT contre 1.8 MDT
- Indemnisation définitive (Perte finale) : 1.4 MDT contre 0.5 MDT
- Intérêts de trésorerie : 0.7 MDT contre 0.5 MDT
- Commissions sur produits de placement : 1.0 MDT contre 0.8 MDT

Les emplois cumulés du fonds arrêtés au 31 décembre 2019 s'élèvent à 36.7 MDT. Ils se répartissent entre les avances versées pour 36.1 MDT (dont 8.3 MDT d'avances récupérées résultant de l'arrêt des procédures judiciaires, des arrangements ou des dépassements de délais), la prise en charge des intérêts de trésorerie pour 2.0 MDT, les indemnités des pertes finales pour 3.6 MDT et les commissions sur les produits de placement pour 3.3 MDT. Il en résulte que les ressources disponibles du fonds au 31 décembre 2019 se sont élevées à 102.3 MDT.

MDT

RUBRIQUES	2018	2019	Variat°	Total fin 2019
RESSOURCES	7.9	8.1	2.5%	139.0
Dotation de l'Etat et de l'UE	-	-	-	54.9
Contributions (70%)	1.5	1.3	-13.3%	20.3
Produits des placements	4.8	5.6	16.7%	55.5
Récupération des avances	1.6	1.2	-25.0%	8.3
EMPLOIS	3.5	7.4	111.4%	36.7
Refinancement	1.8	4.3	138.9%	27.8
Intérêts de trésorerie	0.6	0.7	16.7%	2.0
Indemnisations (perte finale)	0.3	1.4	366.7%	3.6
Com° / P des placements	0.8	1.0	25.0%	3.3
SOLDE DISPONIBLE	4.4	0.7	-84.1	102.3

En 2019, un placement de 21.5 MDT a été effectué sous forme de placements à court terme. Au cours de la même période, il a été enregistré des tombées pour un montant de 18.4 MDT sur les placements court terme et un montant de 0.4 MDT sur les placements en emprunts obligataires.

Ainsi, le montant global placé s'est élevé au 31 décembre 2019 à 101.1 MDT contre 98.4 MDT au 31 décembre 2018 enregistrant une augmentation de 2.7 MDT. Un montant de 82.5 MDT est placé auprès du Trésor Public (soit 82%) et un montant de 18.2 MDT (soit 18%) est placé auprès du système bancaire sous forme de placement à court terme et obligataire.

I-6. Commentaires sur les résultats du Fonds de Garantie des PME :

RUBRIQUES	2018	2019	Variat°
PRODUITS			
Contributions	1.304	2.125	63.0%
Produits des placements	4.891	6.336	29.5%
Reprises sur provisions	55.497	65.583	18.2%
TOTAL PRODUITS	61.692	74.044	20.0%
CHARGES			
Commissions / Prod de Placements	0.919	1.147	24.8%
Indemnisations (Perte finale)	0.416	1.389	233.9%
Intérêts de trésorerie	0.466	0.500	7.3%
Dotations aux provisions	65.583	68.463	4.4%
TOTAL CHARGES	67.384	71.499	6.1%
RESULTAT NET	-5.692	2.545	144.7%

Le fonds de Garantie des PME a enregistré au cours de l'année 2019 un résultat excédentaire de 2.5 MDT contre un résultat déficitaire de 5.7 MDT l'année précédente. Cette amélioration est enregistrée malgré la forte hausse des charges au titre des indemnisations pour perte finale qui passent de 0.416 MDT à 1.389 MDT, l'amélioration est due essentiellement à l'augmentation des contributions et des produits de placement pour respectivement 63 % et 29.5 % et à l'effet de la reprise sur les provisions.

II- FONDS NATIONAL DE GARANTIE :

II-1. Déclarations

La SOTUGAR a reçu, au titre de l'année 2019, 42 735 déclarations de crédits couvrant un montant total de crédits débloqués de 214.6 MDT enregistrant ainsi une augmentation de 15% au niveau du nombre de déclarations et de 10.4% au niveau du montant débloqué par rapport à l'année 2018. Le nombre de déclarations était en 2018 de 37 176 déclarations pour un montant de crédits débloqués de 194.4 MDT. Cette augmentation est due essentiellement à l'évolution des crédits octroyés par les associations de 20% au niveau du nombre et de 32.8% au niveau du montant,

Le cumul des déclarations des crédits arrêté au 31 décembre 2019 s'élève à 1 167 034 déclarations pour un montant total de 4 623.0 MDT dont 730 déclarations pour un montant de 12.5 MDT mises en instance de traitement pour manque d'informations et 7327 déclarations rejetées pour un montant de 36.5 dont 5481 déclarations de micro-crédit ayant une durée supérieure à trois ans, 622 déclarations déclarées doublement, 475 déclarations annulées et 454 déclarations hors délais.

1) Répartition par organisme de financement :

Les déclarations sont réparties en 2018 et 2019, entre les institutions de financement, comme suit:

ETABLISSEMENTS	2018		2019		Variat°	Cumul fin 2019	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant		Nbre	Montant
BNA	2 654	45,8	2 308	42,5	-7,2%	312 315	1 729,7
BTS	4 620	91,0	4519	96,7	6,2%	202 989	1 368,3
ASSOCIATIONS	29 721	52,8	35747	70,1	32,8%	616 867	668,7
AUTRES B & Sicars	181	4,8	161	5,4	14,9%	34 863	856,3
TOTAL	37 176	194,4	42 735	214,6	10,4%	1 167 034	4 623,0

Il est à remarquer que la hausse de 10.4% enregistrée en 2019 est dûe essentiellement à l'augmentation des crédits octroyés par les associations de 32.8% et des crédits dispensés par la Banque Tunisienne de Solidarité de 6.2% .

2) Répartition selon les secteurs :

La répartition selon les secteurs montre que les crédits déclarés ont enregistré en 2019 une augmentation dans le secteur de l'artisanat et des petits métiers de plus de 47 fois et dans les microcrédits octroyés par les associations de 32.8% et dans le secteur de l'industrie de 7.7 %, contre une baisse au niveau des secteurs des services et de l'agriculture et de la pêche respectivement de 38.1 % et de 8.2%. Le bond enregistré au niveau des crédits FONAPRA s'explique par la parution du décret gouvernemental N° 57-2019 du 21 janvier 2019 relatif aux modalités et conditions d'octroi de la dotation remboursable sur le Fonds National de l'Artisanat et des Petits Métiers qui a débloqué la situation d'arrêt enregistrée au niveau de ce type de financement suite à la promulgation de la loi sur l'investissement en septembre 2016 qui a abrogé les dispositions relatives à la dotation remboursable sur le FONAPRA.

SECTEURS	2018		2019		Variat°	MDT Cumul au 31/12/2019	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
	Crédits (période de gestion par la BCT)						
Micro-crédits assurés par les associations	29 721	52.8	35 747	70.1	32.8%	616 867	668.7
Agricoles & Pêches	3 714	60.0	3 091	55.1	-8.2%	236 637	1 636.1
Industrie	91	1.3	119	1.4	7.7%	13 904	195.3
Services	3 625	79.5	2 166	49.2	-38.1%	132 679	879.4
FONAPRA	25	0.8	1 612	38.8	4750%	61 324	650.0
TOTAL	37 176	194.4	42 735	214.6	10.4%	1 167 034	4 623.0

3) Répartition selon les termes :

L'année 2019 a connu une évolution des déclarations de 16.4% pour les Crédits Moyen et Long Terme et une baisse de 6.5% pour les Crédits Court Terme. La répartition des déclarations, selon les termes, se présente comme suit :

TERMES	2018		2019		Variat°	MDT Cumul Au 31/12/2018	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
	Crédits (période gestion par la BCT)						
Crédits court terme	3 222	51.0	2 644	47.7	-6.5%	208 062	1 326.5
Crédits moyen et long terme	33 954	143.4	40 091	166.9	16.4%	853 349	2 703.0
TOTAL	37 176	194.4	42 735	214.6	10.4%	1 167 034	4 623.0

II-2. Interventions du Fonds :

A/ Prise en charges des intérêts de rééchelonnement :

Au titre de l'année 2019, la SOTUGAR a reçu 1 742 demandes de prise en charge des intérêts de rééchelonnement des crédits agricoles pour un montant total de crédits de 11.2 MDT et un montant d'intérêts de rééchelonnement de 2.694 MDT. L'étude de ces demandes a abouti à :

- l'acceptation de 1 665 demandes pour un montant de crédits de 11.088 MDT, et un montant d'intérêts de 2.673 MDT, répartis selon les échéances comme suit :

* Année 2019	: 925 022,256 DT
* Année 2020	: 725 145,822 DT
* Année 2021	: 523 930,705 DT
* Année 2022	: 333 261,672 DT
* Année 2023	: 165 689,392 DT

- la mise en instance de 60 demandes parvenues de la Banque Nationale Agricole pour un montant de crédit de 55,4 mDT et un montant d'intérêt de 9,7 mDT pour manque de justifications.

- et au refus de 17 demandes parvenues de la Banque Nationale Agricole pour un montant de crédit de 50,9 mDT et un montant d'intérêts de 11,3 mDT, pour absence de déclaration du crédit.

Par ailleurs, la SOTUGAR a réglé les montants des intérêts échus durant l'année 2019, et ce, au titre des saisons agricoles 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 pour un montant global s'élevant à 2,2 MDT reparti comme suit :

- 1^{ère} échéance du rééchelonnement au titre de la saison agricole 2017-2018 (0.925MDT) ;
- 2^{ème} échéance du rééchelonnement au titre de la saison agricole 2016-2017 (0.335MDT) ;
- 3^{ème} échéance du rééchelonnement au titre de la saison agricole 2015-2016 (0.562MDT) ;
- 4^{ème} échéance du rééchelonnement au titre de la saison agricole 2014-2015 (0.400MDT) ;

Au 31 décembre 2019, le nombre cumulé des crédits rééchelonnés et acceptés à l'intervention du Fonds, depuis l'instauration de ce type d'intervention en 1994, s'est élevé à 26 336 crédits pour un montant global de 193.6 MDT et un montant des intérêts de 50.2 MDT.

B/ Intervention au titre des créances irrécouvrables :

Au cours de l'année 2019, la SOTUGAR a reçu 1623 demandes d'intervention du fonds national de garantie au titre des crédits irrécouvrables. Parmi ces demandes 964 sont parvenues au cours de la dernière semaine du mois de décembre 2019. L'étude des 659 demandes restantes, a abouti aux résultats ci-dessous :

- L'acceptation de **440** demandes remplissant les conditions d'indemnisation pour un montant de crédits de 3.475MDT et un montant irrécouvrable de 2.807 MDT et des frais de poursuite pour un montant de 155 mDT. L'intervention du Fonds s'élève à 2.620 MDT dont 2.526 MDT au titre du principal des financements impayés et 94.2 mDT au titre des frais de poursuite.

- La mise en instance de **164** demandes pour manque de pièces justificatives exigées et insuffisance au niveau des procédures d'exécution et de recouvrement pour un montant de financement de 1.363 MDT et un montant irrécouvrable de 1.095 MDT et des frais de poursuite de 0.129 MDT et un montant d'intervention du Fonds de 1.055 MDT.

- Le refus de **55** demandes pour divers motifs tels que le remboursement du principal du crédit, la double déclaration, les insuffisances au niveau des procédures de recouvrement, ou crédit ayant bénéficié d'une mesure d'abandon.

D'autre part, le comité interne d'indemnisation de la SOTUGAR a statué en 2019 sur 418 demandes d'indemnisation dont 291 parvenues avant 2019 ou complétées par des informations complémentaires durant l'année 2019, le reste des demandes s'élevant à 127 sont parvenues durant l'année 2019. Le comité a décidé l'acceptation pour indemnisation de 395 demandes pour un montant global de crédit de 2.928 MDT et un montant irrécouvrable de 2.386 MDT et un montant de frais de poursuites de 137.115 mDT et un montant d'intervention du Fonds de 2.229 MDT, la mise en instance de 21 demandes pour manque d'informations et pièces exigées et le rejet de 2 demandes ne respectant pas les conditions d'intervention.

Au 31 décembre 2019, le total des demandes d'intervention du Fonds s'est élevé à 4 758 demandes d'indemnisation pour un montant de crédits de 30.692 MDT et un montant irrécouvrable de 24.584 MDT. L'intervention du Fonds a concerné 2412 demandes pour un montant de crédits de 13.709 MDT et un montant irrécouvrable de 10.838 MDT et un montant d'intervention de 9.978 MDT.

L'intervention du Fonds National de Garantie a porté sur 9.551 MDT au titre du principal des crédits et 0.427 MDT pour les frais de poursuites. Les restitutions au fonds au titre des recouvrements sur les crédits indemnisés ont atteint 144.655 mDT.

Il est à signaler qu'en application, de la décision du Comité interdépartementale du 30 janvier 2009, autorité de gestion du Fonds National de Garantie présidée par le Ministère des finances, la SOTUGAR société de gestion du fonds continue à ne pas prendre en charge la quote-part des intérêts découlant des montants impayés en principal des crédits admis à la garantie du fonds. Ainsi Les passifs non pris en charge au 31 décembre 2019, s'élèvent à la somme de 5.4 MDT dont 2.3 MDT imputables aux exercices antérieurs. Le résultat de l'exercice et les résultats reportés du fonds sont, en conséquence, majorés pour respectivement de 3.1 MDT et de 2.3 MDT.

II-3. Ressources et emplois du Fonds :

A- Ressources du fonds

Durant l'année 2019, les ressources encaissées par le Fonds s'élèvent à 57.625 MDT contre 50.5 MDT en 2018 enregistrant ainsi une hausse de 14.1%. Les ressources disponibles arrêtées au 31 décembre 2019 ont atteint 552 MDT dont 3.144 MDT correspondant aux encaissements des traites trimestrielles de refinancement tirées sur certaines banques et la COTUNACE.

La SOTUGAR a entamé les procédures de recouvrement d'un premier lot de traites à partir du 30 juin 2015 tirées sur la COTUNACE et l'UBCI et d'un 2^{ème} lot de traites en septembre 2015 tirées sur la STB et l'UIB. Les poursuites ont été suspendues suite à un écrit du Ministère des Finances.

La poursuite des diligences ont permis de conclure un arrangement sous l'égide du ministère de tutelle avec la COTUNACE pour le recouvrement de la créance du FNG d'un montant de 8.776 MDT. L'arrangement a porté sur la souscription de six nouvelles traites dont la première de 1.276 MDT échéant fin février 2018 et les autres, de 1.500 MDT chacune, échéant au 31 décembre de chaque année. Les recouvrements effectués auprès de la COTUNACE se font régulièrement et ont totalisé, au 31 décembre 2019, la somme de 2.776 MDT. La SOTUGAR a repris les procédures de recouvrement pour le reste des banques au cours de l'exercice 2019. Un arrangement a été conclu avec l'UIB pour le règlement d'un montant de 3.246 MDT. Les autres ressources encaissées en 2019 se présentent comme suit :

- La contribution des bénéficiaires :

Durant l'année 2019, le Fonds National de Garantie a encaissé au titre de la contribution des bénéficiaires 2.957 MDT contre 2.7 MDT en 2018 enregistrant une augmentation de 9.5%. Le cumul des contributions des bénéficiaires encaissées au 31 décembre 2019 s'est élevé à 60.8 MDT enregistrant ainsi une augmentation de 15.7% par rapport à la fin de l'année 2018.

- La commission de garantie :

Durant l'année 2019, le Fonds a encaissé au titre de la commission de garantie un montant de 29.8 MDT contre 27.3 MDT en 2018, soit une augmentation de 9.1%. A fin 2019, le cumul de la commission de garantie encaissée s'est élevé 396.140 MDT enregistrant une augmentation de 7.4% par rapport à fin 2018.

- Les revenus des placements :

Les revenus des placements ont atteint, en 2019, la somme de 28.232 MDT contre 21.651 MDT en 2018, soit une augmentation de 30.4%.

Les revenus des placements encaissés en 2019 ont totalisé 24.894 MDT contre 19.09 MDT en 2018 résultant de l'augmentation du taux moyen de placement et de l'accroissement des montants placés de 56.046 MDT.

B- Emplois du Fonds :

Les emplois du Fonds, au 31 décembre 2019, sont formés essentiellement des éléments suivants :

1/ Les dépenses (autres que les placements) :

Durant l'année 2019, les dépenses du fonds se présentent comme suit :

- Le paiement des commissions de gestion au titre du quatrième trimestre 2018 et des premier, deuxième et troisième trimestres 2019 pour un montant de 272 mDT.
- La prise en charge des intérêts de rééchelonnement des crédits agricoles au titre des saisons agricoles 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017,2018 pour un montant de 2.222 MDT.
- L'indemnisation des créances irrécouvrables pour un montant de 2.229 MDT.

Le cumul des dépenses du fonds au 31 décembre 2019 s'est élevé à 134.1 MDT réparti comme suit :

- Indemnisation au profit des Sté de Caution Mutuelle	: 4.8 MDT
- Dotation au profit du FGPME	: 40.0 MDT
- Dotation au profit du FGEX	: 25.0 MDT
- Commissions de gestion	: 7.3 MDT
- Prise en charge des intérêts de rééchelonnement	: 47.2 MDT
- Indemnisation des créances irrécouvrables	: 9.8 MDT

Les emplois et ressources annuels du Fonds en 2018 et en 2019 et le cumul au 31 décembre 2019 se présentent comme suit :

RUBRIQUES	MDT		
	2018	2019	Cumul fin 2019
RESSOURCES	50.526	60.770	686.587
CONTRIBUTIONS DES BENEFICIAIRES	2.745	2.957	60.829
COMMISSIONS DE GARANTIE	27.301	29.775	396.140
REVENUS DES PLACEMENTS	19.090	24.894	229.415
REFINANCEMENT/CCE ETRANGERE	1.390	3.144	0.000
AUTRES RESSOURCES	0.000	0.000	0.203
EMPLOIS	3.143	4.723	134.161
INDEMNISATION SCM	0.000		4.810
DOTATIONS FG	0.000		65.000
COMMISSIONS DE GESTION	0.449	0.272	7.272
INTERETS DE REECHELONNEMENT	1.881	2.222	47.246
INDEMNISAT° IRRECOUVRABLES ET Fr CTX	0.813	2.229	9.833
Solde Fin de la période	47.383	56.047	552.426

2/ Les placements :

En 2019, des placements ont été effectués pour 114 MDT sous forme de dépôts à terme, pour 15 MDT sous forme d'emprunts obligataires et pour 76.5 MDT sous forme de placements à court terme. Les dépôts à vue à la TGT ont connu une diminution de 0.354 MDT par rapport à fin 2018.

Durant la même année 2019, des remboursements ont été enregistrés pour 114 MDT sur les montants placés sous forme de dépôts à terme, pour 5.6 MDT sur les montants placés en emprunts obligataires et pour 29.5 MDT sur les placements à court terme.

Ainsi, le montant global placé s'est élevé au 31 décembre 2019 à 541.205 MDT contre 485.159 MDT au 31 décembre 2018 enregistrant une augmentation de 56.046 MDT, soit 11.6%. La répartition du montant total placé se présente comme suit :

- Placements à terme (5 ans et 7 ans) : 413.0 MDT (taux moyen de 6.2%)
- Emprunts Obligataires : 30.5 MDT (taux moyen de 7.3%)
- Placements à CT y compris les dépôts à vue : 86.9 MDT (au taux de 7.6%)

Total : : 530.4 MDT (taux moyen de 6.8%)

3/ Les engagements :

Les engagements du fonds se sont élevés au 31 décembre 2019 à 1 987 MDT répartis entre la somme de 1 649 MDT au titre de la période de gestion Tunis-Ré et SOTUGAR et la somme de 338 MDT au titre de la période de gestion de la BCT.

RUBRIQUES	MDT		
	Montant crédits	Encours et Impayés	Engagements
Gestion BCT	593	478	338
Gestion Tunis-Ré et Sotugar	4 029	2 331	1 649
TOTAL	4 622	2 809	1 987

II-4. Commentaires sur les résultats du Fonds :

RUBRIQUES	MDT		
	2018	2019	Variat°
PRODUITS			
Contributions des bénéficiaires	2.841	2.584	-9.0%
Commissions de garantie	28.059	30.298	8.0%
Produits des placements	21.729	25.046	15.3%
Reprises sur provisions	1.832	1.500	-18.1%
TOTAL PRODUITS	54.461	59.428	9.1%
CHARGES			
Indemnisation des créances irréc & FP	1.743	1.852	6.3%
Indemnisations des intérêts de rééch	1.268	1.340	5.7%
Commissions de gestion	0.429	0.467	8.8%
Dotations aux provisions	0.364	0.450	23.6%
TOTAL CHARGES	3.804	4.109	8.0%
RESULTAT NET	50.657	55.319	9.2%

Le Fonds National de Garantie a enregistré, en 2019, un résultat net de l'exercice excédentaire de 55.319 MDT contre un excédent de 50.657 MDT en 2018, soit une augmentation de 4.662 MDT représentant 9.2%. Cette amélioration est due à une augmentation enregistrée au niveau du total des produits, malgré la baisse de la contribution des bénéficiaires, (produits de placements et des commissions de garanties). Ce résultat ne tient pas compte des intérêts de trésorerie découlant des montants impayés en principal des crédits déclarés à la garantie, le service de ces intérêts a été suspendu en application de la décision du comité interdépartementale du 30 janvier 2009

III- FONDS DE GARANTIE DES JEUNES CREATEURS :

III-1. Concours garantis :

Le fonds de garantie des jeunes créateurs, FGJC, a été créé en 2010 dans le cadre de l'accord de gestion concertée des migrations et du développement solidaire entre la République Tunisienne et la République Française, il est doté par l'Agence Française de Développement « AFD » d'un montant de 3.45 MDT.

En 2019, la SOTUGAR a reçu 3 déclarations d'un montant global de 0.4 MDT contre 9 déclarations d'un montant d'1 MDT en 2018. Depuis son entrée en activité et jusqu'au 31 décembre 2019, la SOTUGAR a reçu, au titre de ce fonds, 40 déclarations couvrant un montant global de crédits de 4.0 MDT.

III-2. Débloquages sur concours garantis :

Au cours de l'année 2019, cinq crédits pour un montant de 0.5 MDT ont été débloqués contre trois pour un montant de 0.5 MDT en 2018. Au 31 décembre 2019, le cumul des crédits débloqués a atteint 31 déclarations pour un montant de 3.2 MDT.

III-3. Engagements du fonds de garantie au 31 décembre 2019 :

Les engagements du fonds de Garantie se sont élevés au 31 décembre 2019 à 2.1 MDT, répartis entre 1.5 MDT au titre de l'encours des crédits débloqués pour un montant de 2 MDT et 0.6 MDT au titre des engagements délivrés pour un montant de 0.8 MDT.

RUBRIQUES	MDT		
	Concours Garantis	Encours et Impayés	Engagements
Décaissement	3.2	2.0	1.5
Crédits	3.2	2.0	1.5
Autorisations	0.8	-	0.6
Crédits	0.8	-	0.6
TOTAL	4.0	2.0	2.1

III-4. Interventions du fonds de garantie au 31 décembre 2019 :

Depuis le démarrage du Fonds et jusqu'au 31 décembre 2019, la SOTUGAR a reçu 2 demandes de mise en jeu de la garantie pour un montant total impayé de crédits de 0.34 MDT et un montant total concerné par l'intervention du FGJC de 0.25 MDT. Les interventions du fonds ont atteint 0.130 MDT réparties en 0.125 MDT au titre du refinancement et 0.005 MDT au titre des intérêts de trésorerie.

II-5. Ressources et emplois du fonds au 31 décembre 2019 :

Durant l'année 2019, les ressources du fonds de garantie se sont élevées à 0.376 MDT contre 0.175 MDT en 2018 réparties entre 0.010 MDT au titre des contributions des bénéficiaires et 0.506 MDT au titre des produits de placement. Le cumul des ressources au 31 décembre 2019 s'élève à 5.141 MDT réparties entre 3.449 MDT de dotation initiale de l'Agence Française de Développement, 1.644 MDT de produits de placement et 0.048 MDT de contributions des bénéficiaires.

Les emplois du fonds arrêtés au 31 décembre 2019 s'élèvent à 0.491 MDT répartis entre les avances sur indemnisation du principal pour 0.125 MDT et les intérêts de trésorerie pour 0.005 MDT. La commission de gestion sur les produits de placement a atteint 0.361 MDT. Les ressources disponibles du fonds au 31 décembre 2019 ont atteint 4.650 MDT.

	MDT		
RUBRIQUES	2018	2019	Cumul fin 2019
RESSOURCES	0.293	0.516	5.141
Dotation			3.449
Contribution	0.002	0.010	0.048
Produits de placement	0.291	0.506	1.644
EMPLOIS	0.118	0.140	0.491
Refinancement			0.125
Intérêt de trésorerie			0.005
Commission/P Placement	0.118	0.140	0.361
SOLDE DISPONIBLE	0.175	0.376	4.650

En 2019, un placement de 4.358 MDT a été effectué sous forme de placement court terme. Un encaissement d'un montant de 4.636 MDT a été effectué sur les montants placés sous forme de placement court terme.

Ainsi, le montant global placé s'est élevé au 31 décembre 2019 à 4.358 MDT contre 4.13 MDT au 31 décembre 2018 enregistrant une évolution de 0.228 MDT, soit 5.5%. Le montant est placé entièrement auprès du système bancaire.

IV- MECANISME DE GARANTIE "Dhamen Express" :

Par un avenant à la convention de gestion du Fonds de Garantie PME en date du 18 Avril 2018, un mécanisme de garantie "Dhamen Express" a été institué pour garantir les financements accordés par les banques, les sociétés d'investissement et les compagnies de leasing aux Petites et Moyennes Entreprises dont le coût d'investissement ne dépasse pas les 15 MDT. Le mécanisme couvre tous les secteurs de l'activité économique sauf les activités d'hôtellerie, de services financiers, du commerce et de la promotion immobilière destinée à l'habitat. Il a été doté des ressources disponibles du Fonds de Garantie Export d'un montant de 32.077 MDT et du Fonds de Garantie des Mesures Conjoncturelles d'un montant de 0.054 MDT. Les engagements des deux fonds qui s'élèvent, à la date de l'institution du Fonds, à 0.2 MDT ont été transférés au nouveau mécanisme.

Le mécanisme de garantie "Dhamen Express" est assorti de règles plus souples et moins contraignantes en matière d'admission à la garantie et des prises en charge des défauts de paiement. Les rapports de la SOTUGAR avec les institutions de financement se feront sur une base contractuelle avec l'adoption des techniques de garantie partielle de portefeuille pour les financements des projets dont le coût est inférieur à 2 MDT. Un système de suivi et de surveillance des engagements est également mis en place par la technique du stop loss.

Le mécanisme a fait l'objet d'un atelier de travail les 19-20 et 21 juin regroupant quatre banques et cinq Sicars, des réunions de travail bilatérales du 8 au 11 octobre, de présentation détaillée avec quatre banques ciblées. Les travaux de sensibilisation et de présentation ont été clôturés par des ateliers sur la Garantie Partielle de Portefeuille. L'adoption de ce nouveau mécanisme, dont la mise en place se poursuivra en 2020 avec le développement du nouveau système d'information, a bénéficié d'un appui technique de la Banque Mondiale par la mobilisation d'une expertise internationale et locale.

V- FONDS DE GARANTIE DES INDUSTRIES CULTURELLES :

V-1. Concours garantis :

Au cours de l'année 2019, la SOTUGAR n'a reçu aucune déclaration de crédit pour la couverture du FGIC. Au 31 décembre 2019, le nombre cumulé des déclarations à la garantie du FGIC s'est élevé à 33 déclarations au titre de 230 crédits pour un montant global déclaré de 4.2 MDT et un engagement global du FGIC de 1.9 MDT. Par ailleurs l'année 2019 a connu l'indemnisation définitive d'un dossier pour 520 mDT. Compte tenu des remboursements enregistrés au titre des crédits déclarés, le montant du risque en cours s'élève au 31 décembre 2019 à 1 MDT. Il est à signaler que les banques n'ont pas encore déclaré les recouvrements réalisés en 2019.

Compte tenu des ressources disponibles au 31 décembre 2019 qui s'élèvent à 543 mDT et sur la base des montants impayés objet de demandes de mise en jeu de la garantie au titre des crédits impayés dont la quote part du FGIC non encore payé s'élève à 101.336 mDT, le montant maximum d'engagement pour chaque société ou groupe de société pour l'année 2019 s'élève à 88.432 mDT contre 105.512 mDT durant 2018. Les banques sont informées de ce montant en janvier 2020. La capacité d'engagement du FGIC au 31 décembre 2019 s'élève à 1.8 MDT ; cependant, le montant des engagements effectifs s'élève à 2.9 MDT, soit 50% de la capacité globale du fonds.

V-2. Ressources disponibles du Fonds :

Au 31 décembre 2019, les ressources disponibles du FGIC s'élèvent à un montant de 543 mDT contre 694 mDT à fin 2018 enregistrant une diminution de 30.098 mDT provenant de l'indemnisation définitive de deux dossiers pour 186.5 mDT et de l'encaissement des intérêts de placement des ressources disponibles de 35.4 mDT.

VI- FONDS DE GARANTIE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE :

Le fonds de garantie de l'efficacité énergétique, FGEE, a été créé dans le cadre de la coopération entre l'Etat Tunisien et la Banque Mondiale pour encourager les investissements en matière d'efficacité énergétique dans le secteur industriel. Il a été doté d'une enveloppe de 5.8 MDT. Le fonds a cessé de recevoir des demandes de garantie depuis 2011, date d'arrêt du programme. Le nombre total des déclarations des concours acceptés à la garantie est de 9 crédits pour un montant autorisé de 6.6 MDT et un montant débloqué de 4.5 MDT.

Les ressources disponibles du fonds s'élèvent à 9.8 MDT, au 31 décembre 2019, contre des engagements à la même date d'un montant de 0.3 MDT. En 2019, des placements de 8.97 MDT ont été effectués sous forme de placements à court terme et des encaissements d'un montant de 8.4 MDT ont été réalisés sur les montants placés sous forme de placements court terme.

Ainsi, le montant global placé s'est élevé au 31 décembre 2019 à 8.97 MDT contre 8.4 MDT au 31 décembre 2018 enregistrant une évolution de 0.57 MDT, soit 6.7%. Le montant de 8.97 MDT est entièrement placé auprès du système bancaire.

Les engagements du fonds de Garantie se sont élevés, au 31 décembre 2019, à 0.4 MDT au titre de l'encours des crédits débloqués d'un montant de 0.5 MDT.

RUBRIQUES	MDT		
	Concours Garantis	Encours et Impayés	Engagements
Décaissements	4.5	0.5	0.4
Crédits	4.5	0.5	0.4
Autorisations	0.0		
Crédits	0.0		
TOTAL	4.5	0.5	0.4

VII- FONDS DE GARANTIE DE RESTRUCTURATION FINANCIERE :

VII-1. Concours garantis :

Le fonds de garantie de restructuration financière, FGRF, a été créé en 2005 et en l'absence de dotation initiale, le mécanisme n'a pas été engagé. L'année 2015 a vu la mise en place d'un mécanisme de soutien au profit des PME qui rencontrent des difficultés conjoncturelles, en application des articles 50 et 51 de la loi de finance complémentaire de l'année 2014. Le fonds a été doté d'une enveloppe de 20 MDT et un avenant à la convention initiale de gestion a été conclu avec le Ministère des Finances en date du 5 mars 2015.

Au cours de l'année 2019, la SOTUGAR a reçu 11 déclarations d'un montant de 2.3 MDT contre 13 crédits d'un montant de 2.3 MDT en 2018. Le nombre total des crédits au 31 décembre 2019 s'élève à 70 déclarations d'un montant global de financement de 20.2 MDT.

VII-2. Déblocages sur concours garantis :

Le nombre de concours débloqués s'élève au 31 décembre 2019 à 76 déclarations au titre de 66 crédits d'un montant de 20.2 MDT.

Les engagements du fonds de Garantie se sont élevés au 31 décembre 2019 à 8.4 MDT. Ils sont répartis entre 8.1 MDT au titre de l'encours des crédits débloqués et des financements en fonds propres libérés pour un montant global de 14.4 MDT et 0.3 MDT au titre des engagements délivrés 0.6 MDT.

RUBRIQUES	MDT		
	Concours Garantis	Encours et Impayés	Engagements
Décaissements	20.2	14.4	8.1
Crédits	11.7	6.0	3.0
Participations	8.5	8.4	5.1
Autorisations	0.6		0.3
Crédits	0.5		0.3
Participations	0.1		0.0
TOTAL	20.8	14.4	8.4

VII-3. Interventions du Fonds de garantie au 31 décembre 2019 :

Depuis le démarrage du Fonds, la SOTUGAR a reçu 2 demandes de mise en jeu de la garantie pour un montant total de 1.9 MDT et un montant total impayé concerné par l'intervention du FGRF de 0.95 MDT. Les interventions du fonds ont atteint 0.251 MDT réparties en 0.225 MDT au titre du refinancement et 0.026 MDT au titre des intérêts de trésorerie.

VII-4 Ressources et emplois du fonds au 31 décembre 2019 :

Durant l'année 2019, les ressources du fonds de garantie se sont élevées à 1.840 MDT contre 1.142 MDT en 2018 réparties entre 0.054 MDT au titre des contributions des bénéficiaires et 1.981 MDT au titre des produits de placement. Le cumul des ressources, au 31 décembre 2019, s'élève à 26.509 MDT réparties entre 20.000 MDT de dotation initiale, 6.161 MDT de produits de placement et 0.348 MDT de contribution des bénéficiaires.

Les emplois du fonds arrêtés au 31 décembre 2019 s'élèvent à 1.142 MDT répartis entre les avances sur indemnisation du principal pour 0.225 MDT et les intérêts de trésorerie pour 0.026 MDT. La commission de gestion a atteint 0.891 MDT. Les ressources disponibles du fonds au 31 décembre 2019 ont atteint 25.367 MDT détaillés comme suit :

	MDT		
RUBRIQUES	2018	2019	Cumul fin 2019
RESSOURCES	1.484	2.035	26.509
Dotation			20.000
Contribution	0.138	0.054	0.348
Produits de placement	1.346	1.981	6.161
EMPLOIS	0.342	0.195	1.142
Refinancement			0.225
Intérêt de trésorerie		0.023	0.026
Commission/P Placement	0.342	0.172	0.891
SOLDE DISPONIBLE	1.142	1.840	25.367

En 2019, des placements de 24.8 MDT ont été effectués sous forme de placements à court terme au taux moyen pondéré de 14.2%. Un encaissement d'un montant de 22.7 MDT a été effectué sur les montants placés sous forme de placements à court terme et un encaissement de 0.4 MDT a été effectué sur les montants placés sous forme d'emprunts obligataires. Ainsi, le montant global placé s'est élevé au 31 décembre 2019 à 25.2 MDT contre 23.5 MDT au 31 décembre 2018 enregistrant une évolution de 1.7 MDT, soit 7.2%. Le montant est placé entièrement auprès du système bancaire.

VIII- LIGNE DE GARANTIE DU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI :

Ce mécanisme a cessé ses activités de garantie depuis 2004. La SOTUGAR continue à gérer uniquement le solde des engagements du fonds envers les banques au titre des crédits acceptés à la garantie. Après les restitutions d'un montant global de 4.5 MDT effectuées en 2004 et 2012 au profit du Fonds National de l'Emploi, le montant disponible au 31 décembre 2019 s'élève à 2.207 MDT compte non tenu des produits de placement courus et non échus qui s'élèvent à 0.008MDT. Les ressources disponibles, les concours garantis, les indemnités versées ainsi que les engagements et les charges à payer de la ligne au 31 décembre 2019 se présentent comme suit :

MDT					
Ressources disponibles	Nombre de crédits	Montants des crédits	Indemnisations	Engagements nets	Charges à payer
2.207	841	16	1.764	1.444	0.006

IX- FGPME II :

IX-1. Concours garantis :

Le Fonds de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises II a été créé dans le cadre des mesures conjoncturelles adoptées par la loi de finance complémentaire de l'année 2015 (Article 3). Ce fonds de garantie vient couvrir les financements des PME dont l'activité n'est pas couverte par un mécanisme de garantie. Une enveloppe définitive de 15 MDT a été allouée à ce fonds pour garantir les financements de création et d'extension des petites et moyennes entreprises éligibles, contre une enveloppe initiale prévue de 25 MDT.

Institué pour une période limitée (juillet 2015 - décembre 2016), la SOTUGAR a continué au-delà de cette date à garantir les projets ayant bénéficié d'une première couverture pendant la période d'intervention du fonds (juillet 2015 - décembre 2016). Depuis 2017 la SOTUGAR n'a reçu aucune déclaration au titre de ce fond. Le nombre total des déclarations, au 31 décembre 2019, a atteint 20 déclarations pour un montant global de 6.0 MDT.

IX-2. Déblocages sur concours garantis :

Le nombre total des déclarations débloquées, au 31 décembre 2019, s'est élevé à 20 pour un montant de 6.0 MDT.

IX-3. Ressources et emplois du fonds au 31 décembre 2019 :

Durant l'année 2019, les ressources du fonds de garantie se sont élevées à 1.874 MDT contre 0.974 MDT en 2018 réparties entre 0.037 MDT au titre des contributions des bénéficiaires et 1.837 MDT au titre des produits de placement. Le cumul des ressources au 31 décembre 2019 s'élève à 18.642 MDT réparties entre 15.000 MDT de dotation initiale, 3.532 MDT de produits de placement et 0.110 MDT de contributions des bénéficiaires.

Les emplois du fonds arrêtés au 31 décembre 2019 s'élèvent à 0.268 MDT représentant la commission sur les produits de placement. Les ressources disponibles du fonds au 31 décembre 2019 ont atteint 18.082 MDT détaillés comme suit :

MDT			
RUBRIQUES	2018	2019	Cumul fin 2019
RESSOURCES	0.974	1.874	18.642
Dotation			15.000
Contribution	0.043	0.037	0.110
Produits de placement	0.931	1.837	3.532
EMPLOIS	0.188	0.268	0.560
Refinancement & IT			0.000
Commission/P Placement	0.188	0.268	0.560
SOLDE DISPONIBLE	0.786	0.786	18.082

En 2019, des placements de 12.77 MDT ont été effectués sous forme de placements à court terme. Des encaissements d'un montant de 11 MDT ont été effectués, en 2019, sur les montants placés sous forme de placements à court terme.

Ainsi, le montant global placé s'est élevé au 31 décembre 2019 à 17.77 MDT contre 16 MDT au 31 décembre 2018 enregistrant une évolution de 10.6%. Un montant de 5 MDT est placé auprès du Trésor Public (soit 28.1%) et 12.77 MDT (soit 71.9 %) est placé auprès du système bancaire, ces placements sont effectués à un taux moyen de 11.9 %).

Les engagements du fonds de garantie se sont élevés au 31 décembre 2019 à 3.5 MDT au titre de l'encours des crédits débloqués pour 4.1 MDT et des financements en fonds propres pour 0.8 MDT.

RUBRIQUES	MDT		
	Concours Garantis	Encours et Impayés	Engagements
Décaissements	6.0	4.9	3.5
Crédits	5.2	4.1	2.9
Participations	0.8	0.8	0.6
Autorisations	0.0		
Crédits			
Participations			
TOTAL	6.0	4.9	3.5

X- FGPME 75-90 :

X-1. Concours garantis :

Le Fonds de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises 75-90 a été créé dans le cadre des mesures conjoncturelles adoptées par la loi de finance complémentaire de l'année 2015 (Article 4). Ce fonds de garantie vient couvrir les financements des petites et moyennes entreprises installées dans les 14 gouvernorats prioritaires. Une enveloppe initiale de 30 MDT a été allouée à ce fonds pour porter la garantie de 60% à 75% ou bien de 75% à 90% aux financements de création et d'extension d'entreprises installées dans les régions ciblées. Une enveloppe définitive de 20 MDT a été allouée à ce fonds contre une enveloppe initiale prévue de 30 MDT.

Institué pour une période limitée (juillet 2015 - décembre 2016), la SOTUGAR a continué à garantir les projets ayant bénéficié d'une première couverture pendant la période d'intervention du fonds (juillet 2015 - décembre 2016). Pendant l'année 2019, aucune déclaration n'a été reçue au titre de ce fonds. Le nombre total des déclarations, au 31 décembre 2019, a atteint 37 déclarations pour un montant de 23.3 MDT.

X-2. Déblocages sur concours garantis :

Le nombre des crédits débloqués en 2019 s'élève à 4 déclarations d'un montant de 1.2 MDT contre 14 déclarations d'un montant de 8.7 MDT en 2018. Le nombre total des déclarations débloquées, au 31 décembre 2019, s'est élevé à 57 pour un montant de 23.0 MDT.

X-3. Ressources et emplois du fonds au 31 décembre 2019 :

Durant l'année 2019, les ressources du fonds de garantie se sont élevées à 1.881 MDT contre 1.081 MDT en 2018 réparties entre 0.168 MDT au titre des contributions des

bénéficiaires et 1.862 MDT au titre des produits de placement. Le cumul des ressources au 31 décembre 2019 s'élève à 24.119 MDT réparties entre 20.000 MDT de dotation initiale, 3.697 MDT de produits de placement et 0.422 MDT de contributions des bénéficiaires.

Les emplois du fonds s'élèvent au 31 décembre 2019 à 0.678 MDT représentant la commission sur les produits de placement. Les ressources disponibles du fonds au 31 décembre 2019 ont atteint 23.441 MDT détaillés comme suit :

MDT			
RUBRIQUES	2018	2019	Cumul fin 2019
RESSOURCES	1.081	1.881	24.119
Dotation			20.000
Contribution	0.142	0.168	0.422
Produits de placement	0.939	1.862	3.697
EMPLOIS	0.193	0.352	0.678
Refinancement & IT			0.000
Commission/P Placement	0.193	0.352	0.678
SOLDE DISPONIBLE	0.888	1.529	23.441

Le montant global placé s'est élevé au 31 décembre 2019 à 23.4 MDT contre 21.7 MDT au 31 décembre 2018 enregistrant une évolution de 1.7 MDT. Un montant de 10 MDT est placé auprès du Trésor Public (soit 42.7%) et 13.4 MDT (soit 57.3%) est placé auprès du système bancaire (soit un total placé de 23.4 MDT pour un taux moyen de 9.9%).

Les engagements du fonds de garantie se sont élevés au 31 décembre 2019 à 17.5 MDT au titre de l'encours des crédits débloqués pour un montant de 11.1 MDT et des financements en fonds propres de 9.3 MDT.

MDT			
RUBRIQUES	Concours Garantis	Encours et Impayés	Engagements
Décassements	23.1	20.4	17.5
Crédits	13.6	11.1	9.7
Participations	9.5	9.3	7.8
Autorisations	0.1		
Crédits	0.0		
Participations	0.1		
TOTAL	23.2	20.4	17.5

XI- FONDS DE GARANTIE DES ACTIVITES TOURISTIQUES :

XI-1. Concours garantis :

Le Fonds de Garantie des Activités Touristiques a été créé dans le cadre des mesures conjoncturelles adoptées par la loi de finances complémentaire de l'année 2015 (Article 18) pour garantir les nouveaux crédits de gestion, remboursables sur 7ans avec deux années de grâce, accordées aux unités hôtelières, aux agences de voyage de la catégorie A, aux restaurants touristiques classés et aux entreprises d'artisanats. L'enveloppe définitive allouée à ce fonds est arrêtée à 10 MDT contre une enveloppe initiale prévue de 30 MDT.

L'activité du Fonds s'est limitée à la période juillet 2015 - décembre 2016, depuis la SOTUGAR n'a reçu aucune déclaration au titre de ce fonds. Le nombre total des déclarations, au 31 décembre 2019, est de 8 pour un montant de 4.5 MDT.

XI-2. Déblocages sur concours garantis :

Le nombre des crédits débloqués s'élève au 31 décembre 2019 à 8 déclarations d'un montant de 4.5 MDT. Les engagements du fonds de garantie se sont élevés au 31 décembre 2019 à 1.4 MDT au titre de l'encours des crédits débloqués pour un montant de 2.4 MDT.

MDT			
RUBRIQUES	Concours Garantis	Encours et Impayés	Engagements
Décaissements	4.5	2.4	1.4
Crédits	4.5	2.4	1.4
Autorisations	0.0		
Crédits	0.0		
TOTAL	4.5	2.4	1.4

XI-3. Ressources et emplois du fonds au 31 décembre 2019 :

Durant l'année 2019, les ressources du fonds se sont élevées à 1.479 MDT contre 0.554 MDT en 2018 représentant les produits de placement.

Le cumul des ressources au 31 décembre 2019 s'élève à 12.575 MDT réparties entre 10 MDT de dotation initiale, 2.495 MDT de produits de placement et 0.080 MDT de contributions des bénéficiaires. Les emplois du fonds arrêtés au 31 décembre 2019 s'élèvent à 0.329 MDT représentant la commission sur les produits de placement. Les ressources disponibles du fonds au 31 décembre 2019 ont atteint 12.246 MDT détaillées comme suit :

MDT			
RUBRIQUES	2018	2019	Cumul fin 2019
RESSOURCES	0.554	1.479	12.575
Dotation			10.000
Contribution	0.000	0.000	0.080
Produits de placement	0.554	1.479	2.495
EMPLOIS	0.121	0.159	0.329
Refinancement & IT			0.000
Commission/P Placement	0.121	0.159	0.329
SOLDE DISPONIBLE	0.433	1.320	12.246

En 2019, des placements de 6.64 MDT ont été effectués sous forme de placements court terme. Des encaissements d'un montant de 5.5 MDT ont été effectués sur les montants placés sous forme de placements à court terme.

Ainsi, le montant global placé s'est élevé au 31 décembre 2019 à 11.64 MDT contre 10.5 MDT au 31 décembre 2018 enregistrant une évolution de 1.14 MDT, soit 10.85%. Un montant de 5 MDT est placé auprès du Trésor Public (soit 43%) et 6.64 MDT (soit 57%) est placé auprès du système bancaire à un taux moyen de 11.5%.

XII- FONDS DE GARANTIE DE L'HABITAT :

Le Fonds de Garantie de l'Habitat FGH a été créé par la convention signée en date du 5 Octobre 2018 entre le Ministre des Finances et la SOTUGAR en application de l'article 59 de la loi n°66-2017 portant loi de finance 2018 et du décret gouvernemental n°2018 -749 du 7

septembre 2018, fixant les modalités de gestion du fonds de garantie pour les crédits à l'habitat au profit des catégories sociales à revenus irréguliers. Une enveloppe de 50 MDT a été programmée pour le fonds dont 20 MDT débloqués au titre de l'année 2018.

La mise en place de ce fonds a bénéficié d'un appui technique et financier de la Banque Mondiale par la mobilisation d'une expertise internationale et locale. Suite au séminaire de lancement organisé fin 2018, le Fonds de garantie de l'habitat fait l'objet d'une série de manifestations au cours de l'année 2019 ; réunions bilatérales avec les quatre banques ciblées entre le 15 et 17 mai 2019, un séminaire sur l'approche risque de la clientèle à revenu irrégulier tenu le 5 décembre 2019. L'implémentation de ce nouveau fonds au sein de la SOTUGAR dans sa composante IT et au sein des premières banques qui ont adhéré au fonds se poursuivra en 2020 avec l'appui de la Banque Mondiale.

XIII- MECANISMES DE GARANTIE « FONDS D'APPUI ET DE RELANCE » :

Créé par l'avenant à la convention de gestion du Fonds de Garantie PME signé le 21 décembre 2018, en application de l'article 14 de la loi n°2017-66 du 18 décembre 2017 portant loi de finances pour l'année 2018 et du décret gouvernemental n°2018-324 du 29 mars 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la ligne de dotation d'appui et de relance à la restructuration financière des petites et moyennes entreprises. Une première dotation de 15 MDT est allouée à ce mécanisme, aucun décaissement n'a été enregistré au titre de cette dotation. La SOTUGAR a accepté 46 dossiers jusqu'au 31/12/2019 pour un total montant de 50.5MDT, Les accords finaux relatifs aux mises en place et déblocages ont concernés 20 crédits pour un montant global de 14.4 MDT.

Les engagements du fonds de garantie d'appui et de relance se sont élevés au 31 décembre 2019 à 25.6 MDT. Ils sont répartis entre 7.1 MDT au titre de l'encours des crédits débloqués et des financements en fonds propres pour des montants respectifs de 6.4MDT et 0.7 MDT et 18.5 MDT au titre des engagements délivrés au titre des crédits pour un montant de 36.1MDT.

	MDT		
RUBRIQUES	Concours Garantis	Encours et Impayés	Engagements
Décaissements	14.4	13.1	7.1
Crédits	13.2	11.9	6.4
Participations	1.2	1.2	0.7
Autorisations	36.1		18.5
Crédits	36.1		18.5
Participations			
TOTAL	50.5	13.1	25.6

ACTIVITE DE LA SOTUGAR
LES COMPTES DE LA SOTUGAR
BILAN (Exprimé en dinars)

ACTIFS ET EMPLOIS	Au 31 décembre	
	2019	2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	44 076	46 696
Moins : amortissements	- 42 263	-43 898
	1 813	2 798
Immobilisations corporelles	452 680	454 322
Moins : amortissements	-314 452	-315 266
	138 228	139 056
Immobilisations financières	356 935	481 441
Moins : provisions	0	0
Total des actifs immobilisés	496 976	623 295
Autres actifs immobilisés	0	11 158
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	496 976	634 453
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	21 417	16 204
Clients et comptes rattachés	2 652 693	2 100 539
Autres actifs courants	892 177	294 471
Placements/ Actifs financiers	13 621 300	8 924 440
Liquidités et équivalents de liquidités	2 211 178	2 706 034
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	19 398 765	14 041 688
Total des actifs	19 895 741	14 676 141
Emplois des ressources des Fonds de Garantie	857 871 225	783 006 196
TOTAL DES ACTIFS ET DES EMPLOIS	877 766 966	797 682 337

CAPITAUX PROPRES, PASSIFS ET RESSOURCES	Au 31 décembre	
	31/12/2019	31/12/2018
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	3 000 000	3 000 000
Réserves	827 561	729 230
Résultats reportés	7 426 547	6 254 437
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	11 254 408	9 983 667
Résultat de la Période	2 448 304	1 302 345
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	13 702 412	11 286 012
<u>PASSIFS</u>		
<u>Passifs non courants</u>		
Provisions	56 848	162 237
Total des passifs non courants	56 848	162 237
<u>Passifs courants</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	45 522	43 861
Autres passifs courants	6 090 951	3 184 032
Concours bancaires et autres passifs financiers	8	0
Total des passifs courants	6 136 481	3 227 893
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>	6 193 329	3 390 130
Total des capitaux propres et des passifs	19 895 741	14 676 142
Ressources des Fonds de Garantie	857 871 225	783 006 196
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES, DES PASSIFS ET DES RESSOURCES	877 766 966	797 682 338

ETAT DE RESULTAT

Exprimé en dinars

RUBRIQUES	Exercice clos le 31 décembre	
	2019	2018
Produits d'exploitation		
Revenus / Commission de gestion	1 118 324	932 374
Revenus / Commission sur produits de placement	2 620 343	1 790 141
Autres produits d'exploitation	140 687	9 049
Total des produits d'exploitation	3 879 353	2 731 564
Charges d'exploitation		
Achats Consommées		
Achats d'approvisionnement consommés	36 224	19 247
Charges de personnel	1 324 363	1 410 972
Dotations aux amortissements et aux provisions	82 451	204 844
Autres charges d'exploitation	269 960	258 458
Total des charges d'exploitation	1 712 998	1 893 521
Résultat d'exploitation	2 166 356	838 043
Charges financières nettes	167 126	3 525
Produits de placements	1 305 927	948 450
Autres gains ordinaires	26 322	1 243
Autres pertes ordinaires	1 603	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt	3 329 875	1 784 211
Impôt sur bénéfices	881 571	481 866
Eléments exceptionnels		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 448 304	1 302 345

Au terme de l'exercice 2019, le total du bilan de la Société Tunisienne de Garantie est arrêté à 878 MDT contre 798 MDT en 2018 enregistrant un accroissement de 80 MDT. Cette évolution de 10% résulte de l'augmentation du total du bilan de la SOTUGAR de 5.2 MDT et de l'augmentation du total des bilans des Fonds de Garantie gérés pour un montant de 74.9 MDT. La SOTUGAR clôture l'exercice 2019 avec un résultat bénéficiaire de 2.492 mDT contre 1.302MDT en augmentation de 91.4% par rapport à 2018.

I- Analyse des comptes du bilan :

Au niveau des actifs, les actifs non courants de la SOTUGAR sont passés de 0.634 MDT en 2018 à 0.497 MDT en 2019 sous l'effet essentiellement du cumul des amortissements et du reclassement des immobilisations financières, des placements en obligations et des prêts aux personnels du long terme vers le court terme à hauteur de 0.124 MDT. Pour les actifs courants, les comptes de placements et de liquidités ont varié d'une manière significative puisqu'ils passent de 11.6 MDT en 2018 à 15.8 MDT. Les autres actifs courants sont passés de 0.294 MDT à 0.892 MDT sous l'effet essentiellement du crédit de l'impôt sur les sociétés cumulé consécutivement aux acomptes provisionnels et à l'auto retenue à la source effectué pour un montant de 0.623 MDT. Les créances clients ont augmenté, en 2019, d'un montant de 0.552 MDT.

Dans cette rubrique, autres actifs courants, figure parmi les avances et acomptes au personnel un montant de 37.810 DT représentant des avances servies au Président Directeur Général en 2018 et 2019 au titre d'un rappel sur rémunération pour la période 19 Septembre 2013 – 10 Décembre 2015, rappel non encore définitivement liquidé. Le différentiel fait suite à la décision du Conseil d'Administration du 28 Octobre 2010, portant alignement de la rémunération du PDG de la SOTUGAR à celle du PDG de la BFPME.

Les actifs et emplois des fonds de garanties gérés se sont élevés à 858 MDT au 31 décembre 2019 contre 783 MDT en 2018. Cette augmentation de 75 MDT est due essentiellement aux ressources engrangées les fonds et mécanismes gérés notamment le Fonds National de Garantie pour plus de 60 MDT, le Fonds de Garantie PME pour 4.7MDT,

Au niveau des capitaux propres et passifs, les capitaux propres sont passés de 11.286 MDT en 2018 à 13.702 MDT sous l'effet du résultat de l'exercice 2019 d'un montant de 2.448 MDT et des mouvements du fonds social pour 99 mDT. Les passifs non courants enregistrent un montant de 57 mDT au titre des provisions pour départ à la retraite et risques fiscale. Les passifs courants ont augmenté de 3.559 MDT passant de 3.184 MDT en 2018 à 6.091 MDT en 2019, sous l'effet des contributions à restituer suite annulations des accords de garantie, et surtout pour des sommes dues aux fonds de garantie à divers titres pour 4.4 MDT parts contributions des bénéficiaires revenant aux fonds et mécanisme de garantie et des liquidités enregistrées au 31 décembre suite placements échus ainsi que pour des dettes fiscales suite à l'augmentation de l'impôt sur les sociétés à payer.

II- Analyse de la variation du résultat de l'exercice :

La SOTUGAR a dégagé en 2019 un bénéfice de 2 448 mDT contre 1 302 mDT l'année précédente enregistrant une augmentation de 1146 mDT (soit 88%). Cette augmentation est essentiellement due à :

Une amélioration des revenus d'exploitation qui passent de 2.723 mDT à 3.879 mDT enregistrant une évolution de 42.4%. Cette amélioration résulte d'une augmentation de 19.9% enregistrée au niveau des commissions de gestion des fonds et mécanismes de garantie qui passe de 0.932 MDT en 2018 à 1.118 MDT en 2019 et de l'augmentation des commissions sur les produits de placement de plus de 46.5% passant de 1.790 MDT à 2.620 MDT.

Le total des charges d'exploitation a enregistré une baisse en 2019 passant de 1.893 MDT à 1.713 MDT soit une baisse de 10.5%. Cette baisse résulte de l'effet conjugué de la baisse des dotations aux provisions, des charges salariales et de l'augmentation des autres charges d'exploitations. Ces rubriques se sont comportées comme suit :

- Une baisse des dotations aux amortissements et provisions qui passent de 205 mDT à 83 mDT sous l'effet de la constatation d'une provision pour risque et charges de 127 mDT en 2018.
- Une baisse des charges salariales qui passent de 1 411 mDT en 2018, à 1 324 mDT en 2019 enregistrant ainsi une légère diminution de 6.2%. Cette diminution est due essentiellement à des modifications comptables introduites à compter de l'exercice 2018, consistant en le respect des principes de la comptabilité d'engagement et de rattachement des charges. L'exercice 2018 a été impacté doublement par la prise en charge des éléments exceptionnels relatifs à des provisions pour prime de rendement, prime de bilan et prime d'intéressement de 2018 à servir en 2019 et pour indemnités de départ à la retraite charges comprises pour un montant de 223 mDT en plus des éléments servis en 2018 et qui se rapportaient à des exercices antérieurs. Ces éléments qui représentent 16% des charges du personnel de 2018 ne faisaient pas l'objet de constatations comptables pendant les exercices précédents.

N'eût été ces éléments exceptionnels, les salaires 2018 se seraient établis à 1 188 mDT et par conséquent les salaires en 2019 auraient enregistré une augmentation de 11%. La variation des charges du personnel est détaillée comme suit :

Désignation	mDT		
	2018	2019	Variation 2018/2019
Salaires	1 079.360	1 036.624	-04.0%
Charges connexes aux salaires	54.741	36.733	-32.9%
Charges sociales patronales	235.114	244.813	04.1%
IDR et autres charges à payer	41.757	6.194	-85.2%
Total	1 410.972	1 324.024	-06.2%

- Une augmentation des autres charges d'exploitation de 75% pour cause de paiement des pénalités de retard pour un montant de 162 mDT pour auto retenue à la source sur contributions des bénéficiaires non effectuée pendant la période 2015-2019. Cette charge a été compensée en 2019 par la reprise de la provision constatée en 2018 pour un montant de 123 mDT environ.

III- Analyse des produits de la société :

1/ Commission de gestion des Fonds de Garantie :

La Commission de gestion des Fonds de garantie s'est élevée en 2019 à 1 118 mDT contre 932 mDT en 2018, enregistrant une augmentation de 20%. Cette augmentation se justifie essentiellement par l'augmentation des contributions des bénéficiaires du FGPME de 27.2% et du FNG de 9.0% et, et par l'entrée en vigueur du fond FGFAR. Cette commission est répartie par Fonds de Garantie comme suit :

Fonds de Garantie	2018	2019	Variat ^o 2018/2019
FGPME	470	598	27.2%
FGRF	19	16	-15.8%
FGJC	4	3	-25.0%
FGEX	1	0	-100.0%
FNG/FNE/FGIC	365	398	09.0%
FGPME II	13	0	-100.0%
FGPME 75-90	60	8	-86.7%
FGFAR	0	95	100.0%
TOTAL	932	1 118	19.9%

2/ Commission sur les produits de placement des Fonds de Garantie :

La Commission sur les produits de placement des Fonds de Garantie s'est élevée en 2019 à 2 622 mDT contre 1 790 mDT en 2018. Cette commission s'est enrichie en 2018 par la commission sur le mécanisme de garantie "Dhamen Express" dont la convention de gestion est entrée en vigueur en avril 2018 et surtout par l'augmentation des taux de placements offerts par les banques. Le total des commissions est réparti sur les différents Fonds gérés comme suit :

Fonds de Garantie	2018	2019	Variat ^o 2018/2019
FGPME	773	964	24.70%
FGRF	223	418	87.44%
FGJC	122	210	72.13%
FGAT	100	143	43.00%
FGPME II	158	245	55.06%
FGPME 75-90	218	269	23.39%
FG Dhamen Express	196	371	89.28%
TOTAL	1 790	2 622	46.37%

3/ Produits des placements :

Les produits des placements des ressources disponibles ont progressé en 2019 de 37.8% pour atteindre 1306 mDT contre 948 mDT en 2018. Cette progression s'explique par l'augmentation des montants placés et l'amélioration des taux de rémunération des placements.

IV- Eléments du résultat de l'exercice :

L'exercice 2019 a dégagé un résultat bénéficiaire net de 2 448 mDT contre 1 302 mDT l'année précédente dont ci-après les principaux rubriques et soldes intermédiaires.

DESIGNATION	mDT	
	2018	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 732	3 879
Dont : - Commission FGPM	470	720
- Commission FNG	365	398
- Commission/ produits de placement	1 790	2 620
CHARGES D'EXPLOITATION	1 894	1 713
Dont : Charges du personnel	1 411	1 324
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	838	2166
AUTRES PRODUITS & CHARGES ORDINAIRES	946	1 491
Dont : Produits des placements	948	1 306
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 784	3 330
IMPOT SUR LES BENEFICES	482	882
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 302	2 448